



Extrait du CGT ARLES

<https://cgtarles.fr/spip.php?article19>

# LE 27 SEPTEMBRE 2010 A 10 H - Rassemblement devant le Conseil des Prud'Hommes d'Arles

- Actualités -  
Date de mise en ligne : jeudi 23 septembre 2010

---

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

---

En septembre 2009, les Conseillers Prud'hommes employeurs de la Section Industrie du Conseil d'Arles, démissionnaient en bloc. Depuis, cette décision provoque lenteurs et annulations d'audience, dans une section où des dossiers lourds tels que LUSTUCRU, LIMPAC, SPC (ex Thermofil) sont en souffrance alors que les salariés licenciés par les directions de ces entreprises ont un besoin urgent que clarté soit faite sur leur situation pour obtenir réparation.

Dans un Conseil des Prud'hommes dont le fonctionnement est déjà gravement atteint par un manque de moyens humains et matériel, cette décision des conseillers patrons prive de fait les salariés de leur droit fondamental d'accès à la justice prud'homale.

***Cette démarche scandaleuse, des conseillers patrons, du président patron du Conseil des Prud'hommes d'Arles, en totale rupture avec le rôle, la responsabilité de juge, de magistrat élu, s'inscrit dans la droite ligne du Medef. Les patrons du Conseil des Prud'hommes d'Arles continuent de tout mettre en oeuvre pour détruire les droits fondamentaux des salariés à se défendre, comme beaucoup de leurs homologues le font dans les entreprises.***

**Pour en savoir plus : Lire le tract appelant au rassemblement et la déclaration CGT ci-dessous.**